



AVIS

L'administration communale d'Olne recrute des **moniteur(trice)s breveté(e)s et non breveté(e)s ainsi qu'un(e) coordinateur(trice)-adjoint(e) de plaines de jeux** pour la période du 29 juillet 2019 au 16 août 2019 inclus.

Les conditions requises pour accéder à ces emplois sont fixées comme suit :

Pour les moniteur(trice)s, priorité sera donnée aux moniteur(trice)s qui sont étudiant(e)s

- être belge ou citoyen (ne) de l'Union Européenne ou ressortissant(e) de l'Espace Economique Européen
- être âgé(e) de 17 ans minimum.
- posséder une des qualifications reprises à l'article 5 du Décret du 17 mai 1999 relatif aux centres de vacances

Pour le(a) coordinateur(trice)-adjoint(e)

- être belge ou citoyen (ne) de l'Union Européenne ou ressortissant(e) de l'Espace Economique Européen
- être âgé(e) de 18 ans minimum.
- posséder une des qualifications reprises à l'article 5 du Décret du 17 mai 1999 relatif aux centres de vacances

Les candidats retenus seront soumis à un examen médical avant l'entrée en fonction.

Les candidatures doivent être adressées **au plus tard le 10 mars 2019 à minuit** à l'attention de Monsieur le Bourgmestre d'Olne, Rue Village 37 à 4877 OLNE, par pli recommandé déposé à la poste (le cachet de la poste faisant foi) ou déposées au secrétariat communal contre accusé de réception, accompagnées des documents suivants :

- une lettre de candidature
- un extrait du casier judiciaire – modèle 2
- un curriculum vitae
- le cas échéant, copie du brevet d'animateur ou de coordinateur homologué ou l'équivalence d'un ancien brevet

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au service extra-scolaire – Sabrina Wertz –
tél. : 087/26 02 71.

Par le Collège,

Pour
Le Directeur général,
J-P. EMBRECHTS

par délégation, Blaise



Le Bourgmestre
C. HALIN

